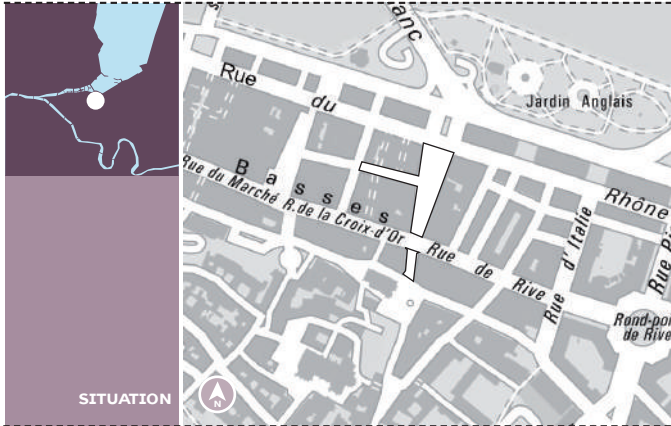


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

PLACE DE LONGEMALLE
1204 GENÈVE
PARCELLES 7308, 7307, 7286
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION CITÉ



PROGRAMME DES TRAVAUX

Réaménagement de la place de Longemalle ainsi que des rues Neuve-du-Molard et de la Fontaine
Remplacement des arbres et mise en place de bancs circulaires
Implantation d'un pavillon-glacier, de nouvelles toilettes publiques et d'une fontaine d'eau potable
Rénovation du réseau public d'assainissement des eaux usées et pluviales
Mise en lumière de la place
Création de nouvelles terrasses

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal	avril 2002
Concours d'aménagement	juin 2003
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	janvier 2011
Octroi des autorisations de construire	mai 2009, octobre 2010
Début des travaux	août 2011
Fin des travaux	mai 2013
Inauguration	31 mai 2013

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Service de l'aménagement urbain et de la mobilité
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 20 70
et
Service du génie civil
10, rue François-Dussaud - 1227 Les Acacias-Genève
Tél. 022 418 42 50

MANDATAIRES

ARCHITECTES
2b architectes
INGÉNIEURS CIVILS
EDMS SA
INGÉNIEURS ÉLECTRICITÉ
Ingenius Sàrl



(*)

BUDGET

Crédit d'étude	Fr. 225'000.-
Crédits de réalisation	Fr. 5'928'000.-
Total des crédits votés	Fr. 6'153'000.-

DONNÉES CHIFFRÉES

Surface aménagée : place de Longemalle	3'200 m²
Surface aménagée : rue Neuve-du-Molard	850 m²
Surface aménagée : rue de la Fontaine	500 m²
Pavillon-glacier et toilettes publiques	16 m²
Diamètre des 12 bancs	4 m
Nouveaux arbres plantés	8 platanes résistant au chancre coloré
Surface de terrasses	340 m²
Longueur des collecteurs renouvelés	240 m
Longueur des bandes lumineuses au sol	200 m



PLACE DE LONGEMALLE

AMÉNAGEMENT
ESPACE PUBLIC



AMÉNAGEMENT
PLACE DE LONGEMALLE

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE
DE LONGEMALLE

NOTICE HISTORIQUE ET MOTIFS
DES TRAVAUX

Premier port de la ville sous domination romaine, la place de Longemalle fait partie du plan de site de la Rade et se trouve dans l'axe Vieille-Ville-lac. Elle s'inscrit dans une série de trois places entre Bel-Air et Rive, constituée des places de la Fusterie, du Molard et de Longemalle, qui, chacune, présente un rapport particulier au lac et qui, ensemble, forment un réseau d'espaces piétons et de connexions.

Jusqu'à la construction des quais au XIX^e siècle, le point d'avancement sur l'eau de la place de Longemalle fut maximal. Au début du XVIII^e siècle, on y trouve des dépôts de

bois, une grande boucherie et son abattoir ainsi qu'un marché de bétail. Au centre, le bâtiment de la grenette, construit en 1747, est affecté à un marché à grains. Démoli en 1867, son volume est reconstitué par un couvert végétal composé de six platanes. Au centre de la place, une fontaine classée datant de 1773 comprend un bassin octogonal surmonté d'un obélisque. Aujourd'hui, la place est bordée d'hôtels, d'immeubles d'habitation, de bâtiments administratifs et de commerces.

Malgré sa situation privilégiée, ouverte sur la Vieille-Ville, la place était dénaturée par une importante circulation de transit et du stationnement sauvage. Par ailleurs, la Ville de Genève avait l'intention de parfaire une unité d'usage entre les trois places de la Fusterie, du Molard et de Longemalle. Après celui de 2002 consacré à la place du

Molard, un concours, sous forme de mandat d'études parallèles, fut organisé par la Ville de Genève en 2003.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le réaménagement a consisté à rendre la place de Longemalle en partie piétonne. Du côté des Rues-Basses, elle est fermée à la circulation motorisée à partir de la rue Neuve-du-Molard, tout en restant accessible aux ayants droit. Par contre, dans un premier temps, la circulation reste inchangée sur la partie nord de la place, du côté du lac : les véhicules venant du pont du Mont-Blanc peuvent toujours rejoindre la rue du Rhône.

Le projet d'aménagement consiste à réaliser le revêtement de sol de façade à façade, sans trottoir, afin de dégager la

place et marquer son ouverture vers le lac. L'alternance de matériaux clairs et foncés, lisses et structurés évoque les mouvements de l'eau à la surface du lac : des bandes de béton jouxtent des bandes de pavés, ces deux matériaux façonnant par ailleurs tant la ville contemporaine que la Vieille-Ville. Les joints entre ces différents revêtements sont matérialisés par une succession de lignes lumineuses et de caniveaux destinés à la récolte des eaux de surface. La place est bordée à ses deux extrémités d'un trottoir traversant en béton.

A cet aménagement s'intègre le pavage de la rue Neuve-du-Molard dans la continuité du tronçon déjà réalisé entre la place du Molard et la rue Robert-Céard. Le tronçon de la rue de la Fontaine, situé entre la rue de la Croix-d'or et la rue du Purgatoire, devenu piéton, est aménagé avec un trottoir

en béton de façade à façade, muni d'un caniveau central pour la récolte des eaux de pluie. Huit nouveaux platanes résistant au chancre coloré remplacent les anciens arbres sénescents et nécrosés. Ils ont été plantés dans des fosses de terre végétale équipées d'un arrosage automatique qui offrent toutes les conditions favorables à leur développement.

La fontaine, classée et fonctionnant en recyclage d'eau, ainsi que son local technique ont été rénovés : un système de ventilation a été mis en place à l'intérieur du local technique, abaissant le taux d'humidité de ce dernier. Cela assurera une plus grande longévité à l'installation de recyclage de l'eau. Par ailleurs, une borne-fontaine a été ajoutée sur la place, de manière à proposer un point d'eau potable.

MOBILIER URBAIN ET
PAVILLON DE GLACIER

Un mobilier urbain spécifique pour la place a été développé par les architectes. Douze bancs circulaires ont été installés au pied des arbres et sur la partie piétonne de la place, reprenant la forme des bancs de la fin du XIX^e siècle. Ils sont constitués d'un béton fabriqué avec un mélange de granulats noirs de roches basaltiques et de ciment gris. Leur surface très lisse est le résultat d'un fin polissage. Leurs supports sont des poteaux en inox poli.

La place de Longemalle faisant partie du plan de site de la Rade, le pavillon pour le glacier est du même type que ceux installés au bord du lac. Son revêtement a été choisi spécifiquement de manière à s'harmoniser avec la place. Un pavillon WC, accessible

à tous, remplace les anciennes toilettes publiques situées en sous-sol, qui ont été transformées en local technique. Des surfaces de terrasses sont prévues pour le glacier et les restaurants et cafés de la place, ainsi que pour ceux de la rue Neuve-du-Molard.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La place de Longemalle se trouve dans un quartier où, à la nuit tombée, de nombreuses activités commerciales génèrent de la lumière : éclairage intérieur des vitrines et enseignes lumineuses. Par ailleurs, l'architecture des façades qui l'entourent est très diversifiée et il n'était pas adéquat d'illuminer uniformément tous ces bâtiments. L'éclairage a donc été pensé en fonction de la place : il est confortable et doux de

la tombée de la nuit à minuit : au sol, des lignes lumineuses de leds font le joint entre les différentes bandes de matériaux (en alternance avec des caniveaux de récolte des eaux de pluie). Un luminaire spécifique a été développé : il comporte un globe avec couverture chromée qui évite une pollution lumineuse. L'illumination de la fontaine a été entièrement rénovée également avec des luminaires à leds. Dès minuit, l'éclairage devient plus fonctionnel, pour ne laisser allumé que l'éclairage suspendu.

TRAVAUX EN SOUS-SOL

Le réseau des collecteurs d'eaux pluviales et usées de la place de Longemalle et de la rue Neuve-du-Molard était en mauvais état. L'ensemble des joints était dégarni et les parois étaient légèrement détériorées.

Par contre, les collecteurs de la rue de la Fontaine étaient en bon état. Le réseau a été maintenu en système unitaire et a fait l'objet d'un chemisage qui permettra de prolonger la durée de vie des canalisations.

UNE PLACE HISTORIQUE
REALORISÉE

A la jonction entre la ville contemporaine et la Vieille-Ville, la place de Longemalle constitue un véritable patrimoine historique. Celui-ci méritait un traitement qui le mette réellement en valeur. L'aménagement réalisé a permis de dégager le lieu des véhicules et de la signalétique qui l'encombraient et de rouvrir les perspectives aussi bien sur le lac que sur la ville ancienne.

